

tion des associés, en abandonnant leurs droits contre les dénonciateurs ou parties civiles, & les amendes ou confiscations prononcées au profit du fisc de leurs Seigneuries, de quoi ils remettront acte, signé d'eux, entre les mains du Procureur-Fiscal général, établi par l'association, dans les trois jours, suivant l'arrêt par lequel il aura été statué définitivement sur la sentence, par laquelle lesdites amendes ou confiscations auront été adjugées.

XII. Le Roi sera très-humblement supplié d'autoriser & protéger l'association & l'entière liberté qu'elle se réserve.

XIII. Le Parlement de Metz sera aussi supplié d'homologuer l'Acte d'association, & de lui accorder par emprunt de territoire l'usage des prisons royales de Metz, pour y traduire les délinquans, à l'effet des procédures criminelles qu'il échèra de faire. Tel est ce projet judicieux.

Le Bouton est le mot de la dernière Enigme.

ENIGME.

Quoique je sois enfant du bruit,
 J'aime le silence & la nuit;
 Je dormirois toujours si l'on me laissoit faire;
 Mais peu sensible à tout ce qui n'est pas mon pere,
 A peine jusqu'à moi sont parvenus ses cris,
 Que tout aussi-tôt je frémis.
 Comme lui je me desespere,
 Ou comme lui je chante & ris.

De ma complaisance infinie
 Il ne faut pas être surpris:

C'est